

Annexe 2

Saint-Laurent sur Gorre, le 5 décembre 2016

Bonjour Monsieur PATAUD,

Lors de la réunion du conseil municipal du jeudi 17 novembre 2016, vous avez publiquement fait état de propos que j'aurais tenus au cours d'une réunion extérieure, en l'occurrence celle du « comité de pilotage restreint de la fusion » du mercredi 16 novembre 2016.

Ainsi que vous le savez, et ainsi que j'ai pu vous le dire au moment de votre déclaration et ultérieurement dans un message adressé à l'ensemble du conseil municipal, je n'ai jamais prononcé les mots et phrases que vous m'avez attribués.

Le contenu erroné de votre déclaration a d'ailleurs pu vous être confirmé de vive voix par des personnes présentes à la réunion précitée, sachant également que l'ensemble des participants m'a assuré de son soutien en cette affaire et est prêt à témoigner en ma faveur si besoin est.

Je vous demande par le présent courrier de simplement reconnaître (selon des modalités que je vous laisse le soin de fixer et de me faire savoir : mail, courrier, déclaration au conseil) que vous vous êtes trompé en cette affaire et que les informations rapportées par vos soins étaient fausses.

Cette reconnaissance de votre part me permettrait de considérer que l'incident est clos.

Cordialement,

Dominique GERMOND